



Réduction préavis accepté puis refusé

Par **alt cat**, le **07/04/2018** à **14:24**

Bonjour,

Tout est dans le titre, mon conjoint a demandé une réduction de son préavis après démission. Son patron lui a donné une lettre d'acceptation remise en main propre contre signature vendredi et là une semaine après il vient de recevoir un refus de réduction par lettre recommandée de son patron. En a-t-il le droit? Le problème c'est qu'on vient de s'apercevoir que la lettre qu'il lui a remise pour acceptation n'est pas signée, juste les références de l'entreprise avec le nom de l'employeur en bas. Cela suffit-il pour annuler ce changement de décision? Merci de nous aider car un autre travail l'attend déjà.cdl

Par **P.M.**, le **07/04/2018** à **17:53**

Bonjour,

Si le Conseil de Prud'Hommes en était saisi ce serait à son appréciation mais par prudence, je pense qu'il vaudrait mieux respecter le préavis et tenir compte du refus si l'employeur ne veut pas revenir dessus...